

2 Politique

**Nouveau découpage électoral
Des divergences de vues !**

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

LORS du Conseil des ministres du 26 janvier 2018, le gouvernement a adopté le projet d'ordonnance portant fixation et répartition des sièges des députés par province, département et commune. Un texte qui vient matérialiser l'une des recommandations du Dialogue politique qui s'est tenu du 12 avril au 26 mai dernier, dans la commune d'Akanda, au nord de Libreville.

En effet, on se souvient que, à l'issue des ces assises, les parties prenantes s'étaient mises d'accord sur la nécessité de procéder à un redécoupage électoral, en augmentant le nombre de députés. En tenant compte, notamment "de la nécessité de maintenir les 120 sièges existant en procédant, le cas échéant, à des corrections des limites et du périmètre des sièges qui le nécessitent ; des entités administratives nouvellement créées et des distorsions avérés et nécessitant la création de sections électorales nouvelles aux fins de les corriger".

De fait, selon le communiqué final du dernier Conseil des ministres, le nombre de députés passe de 120 à 143, soit une augmentation de 23 élus. En plus du fait qu'il est désormais attribué à chaque arrondissement des chefs-lieux des provinces, un siège de député, à l'exception de la commune de Libreville qui dispose de deux sièges par arrondissement. Présenté comme



Photo : SM

Le ministre de l'Intérieur Noël-Lambert Matha désormais face aux défis du nouveau découpage électoral.



Photo : BANDOMA

Phase des travaux du Dialogue politique.



Photo : Ollomo

Vue du dernier Conseil des ministres.

cela, l'Estuaire aura le plus grand nombre d'élus que les autres provinces du pays, soit 26. En second lieu, le Haut-Ogooué avec 23. La Ngounié et le Woleu-Ntem 18. 12 pour l'Ogooué-Ivindo et l'Ogooué-Lolo. 11 pour la Nyanga, l'Ogooué-Maritime 13. Et enfin 10

députés pour le Moyen-Ogooué. Dans tous les cas, si l'on peut saluer la matérialisation de cet Acte du Dialogue d'Angondjé, il n'en demeure pas moins vrai que d'aucuns s'interrogent sur le fond et la forme de ce nouveau découpage électo-

ral. Notamment sur la pertinence des critères ayant prévalu. Certains observateurs y voient "une restructuration qui ne tient compte ni de la démographie des circonscriptions, ni de la géographie des territoires". En clair, estiment-ils, il s'agit d'un "redécoupage

atypique reposant sur des bases arbitraires". D'autant plus que, soutiennent-ils, le "déséquilibre du nombre de députés par province pourrait favoriser des situations peu confortables dans la composition de la prochaine Assemblée nationale. Et celle-ci ne mériterait pas le

qualificatif de représentation nationale".

Les tenants de cette analyse avancent que le nouveau découpage aurait été réalisé en faisant fi du fichier électoral. En effet, la répartition des députés avec le nombre d'électeurs inscrits dans chaque circonscription ferait apparaître de nombreuses "incongruités".

Quoiqu'il en soit, le nouveau découpage électoral découle de la volonté des participants au Dialogue d'Angondjé. Tout comme les nouvelles dispositions devant régir les prochaines échéances électorales. Toutefois, une partie de l'opinion se demande s'il ne serait pas indiqué de prendre en compte les critiques et remarques formulées après l'adoption du nouveau découpage électoral, afin que les élections à venir se déroulent dans un climat apaisé. Surtout que parmi les pourfendeurs de ce nouveau découpage figurent certains acteurs ayant pris part aux assises du stade d'Angondjé.

Administration décentralisée/Mairie du 5e arrondissement

Les élus locaux au contact des jeunes

COE
Libreville/Gabon

UNE délégation des élus du 5e arrondissement de Libreville, essentiellement ceux du Parti démocratique gabonais (PDG), conduite par le maire de ladite circonscription, Joseph Landry Mavoungou Ndong Biteghe, était dernièrement l'hôte des jeunes résidents locaux. La rencontre a eu lieu au carrefour "Enare", au quartier Lalala à droite. On pouvait également noter la présence à ce rendez-vous du membre du bureau politique (MBP) du PDG, Paul Bovis Ngome Ayong. Les échanges entre ces personnalités et les jeunes habitants du 5e arrondissement ont porté sur les problèmes qui minent cette circonscription poli-



Photo : COE

Le maire du 5e arrondissement, Joseph Landry Mavoungou Ndong Biteghe (3e à d.) et le membre du bureau politique PDG, Paul Bovis Ngome Ayong (cravate rouge).



Photo : COE

Les jeunes ont répondu massivement à l'appel de leurs élus.

tico-administrative de la capitale gabonaise. Entre autres, les rapports difficiles qu'entretiennent certains résidents. Occasion pour l'édile du 5e arrondissement d'exhorter les uns et les autres à l'unité, et de se considérer comme fils d'un même arrondissement et d'une même nation, indépendam-

ment de leurs différents bords politiques. "Nous n'avons pas à nous diviser, a dit Mavoungou Ndong Biteghe, toutes les familles se connaissent ici. Nous ne devons pas nous faire la guerre à cause de la politique. Depuis 2013, on parle de l'unité dans le cinquième arrondissement. La désunion ne construit pas le

village. Je voulais vous délivrer ce message". Et de poursuivre : "Notre rôle à nous, c'est de pouvoir créer la cohésion dans tout le cinquième arrondissement. J'ai à cœur de proposer aux deux MBP du 1er et du 2e sièges, aux députés et mes adjoints, de conjuguer nos efforts afin de changer le visage de notre arrondisse-

ment..." Les jeunes, quant à eux, ont remercié le maire pour l'action qu'il mène au quotidien dans leur espace de vie. Ils lui ont par ailleurs réitéré leur soutien et leur engagement total pour les échéances électorales futures. "Les jeunes de Lalala-à-droite ont toujours été à vos côtés chaque fois que

vous en avez eu besoin", a déclaré Marc Mba Ndong, leur représentant. Les femmes n'étaient pas en reste. A l'endroit de celles-ci, Joseph Landry Mavoungou Ndong Biteghe a promis de tout faire, et en fonction de ses capacités, pour relancer les activités de bienfaisance dans sa localité.